



NOTE DE SYNTHÈSE

LA PANDÉMIE RÉVÈLE L'URGENCE DE REPENSER L'ACCUEIL POUR TOUS LES ENFANTS !

*En collaboration avec la Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance et Badje ASBL,
un événement Zoom organisé le 26.02.21 par le Délégué général aux droits de l'enfant*

En collaboration avec la FILE (Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance) et Badje (Bruxelles Accueil et Développement pour les Enfants et les Jeunes) et avec l'appui des CEMÉA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) et de la Plateforme communautaire ATL (Accueil Temps Libre), le Délégué général aux droits de l'enfant organisait le 26 février 2021 son quatrième webinaire destiné à repenser l'accueil pour tou-te-s les enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles.

LE POINT DE DÉPART

La crise sanitaire et sa gestion ont montré, par l'absurde, ce que nous savions déjà : les secteurs de la petite enfance, de l'enfance, de l'Accueil Temps Libre sont essentiels dans l'éducation, le développement, l'émancipation, la vie des enfants, et dans l'organisation des familles. Cependant, ils ne sont pas considérés comme tels, sont peu visibles et mal connus, victimes de clichés et d'une histoire qui les relègue, au mieux à de la garderie, au pire à du parking des enfants entre la famille et l'école. Famille et école qui seraient, par excellence, les lieux exclusifs de l'éducation.

La crise sanitaire a eu de nombreux effets pervers sur la prise en charge des enfants : entre école à temps partiel et à distance, la fermeture des lieux de loisirs, de socialisation, de culture, d'activités ludiques et sportives, etc. Les secteurs de la petite enfance et de l'accueil temps libre, bien qu'ils aient été réactifs et créatifs pour poursuivre l'accueil de qualité des enfants durant la crise sanitaire (ils n'ont jamais fermé) et que leurs méthodes de travail rencontraient, mieux que l'école, les consignes pour éviter la propagation du virus, n'ont pas été mobilisés autrement que pour leur service qualifié de « garde » ou seulement envisagés comme « back up » pour l'école au moment de faire de la remédiation scolaire quand l'heure des bilans et des évaluations arrive au bout d'une année académique lourdement impactée par le virus et ses conséquences sur notre organisation en tant que société.

Le webinaire du 26 février avait pour ambition de redéfinir ce cadre, pour voir comment défendre les spécificités du secteur et avancer vers sa reconnaissance, une professionnalisation, à la hauteur des enjeux qu'il représente pour les enfants.

Pour tracer le cadre de la réflexion, **Serge Tisseron** (Psychiatre et psychanalyste spécialisé dans la réflexion sur la prise en charge des enfants depuis le plus jeune âge en lien, entre autres, avec leur utilisation des écrans), **Malvina Govaert** (Directrice de Badje ASBL) et **Geoffroy Carly** (Directeur des CEMÉA) ont pris la parole en ouverture de l'événement.



Geoffroy Carly

Directeur des CÉMÉA



Serge Tisseron

Psychiatre et psychanalyste



Malvina Govaert

Directrice de Badje ASBL

ESPACES D'ÉDUCATION ?

À la question de savoir si les milieux d'accueil de la petite enfance et de l'accueil temps libre devaient être considérés comme des espaces éducatifs, au même titre que l'école et la famille, les participants ont répondu un « oui » franc et massif, rejetant toute hiérarchisation entre les uns et les autres, mais aussi toute substitution des uns aux autres. Une affirmation qui a notamment été argumentée comme suit :

- Avant tout parce que **ce n'est pas de la surveillance ou de la garderie, c'est un lieu éducatif où les professionnel-le-s de l'accueil aident à faire grandir, font vivre des apprentissages, participent du développement de l'enfant.** Parce que c'est un moment spécifique dans la vie de l'enfant, où ces mêmes professionnel-le-s proposent des activités, consolent, écoutent, rassurent. L'accueil extrascolaire constitue ainsi un espace-temps carrefour de la vie quotidienne de l'enfant : entre les parents, l'école, d'autres activités sportives, culturelles... Ce qui nous invite à réfléchir à la nécessité de changer le vocabulaire, la sémantique, autour de l'accueil pour déconstruire les clichés (ex : il n'y a que les parents qui travaillent qui ont besoin d'un milieu d'accueil) et les caricatures qui y sont associées, le tout en gardant du sens pour les personnes extérieures et notamment les parents, pour qui le concept de « garderie » reste trop présent (jusque dans leur déclaration d'impôts avec la déduction des « frais de garde »). Nous sommes sur le terrain de l'éducation émotionnelle, relationnelle, citoyenne, collective, une école de la vie, où le jeu est possible, où ne rien faire est possible et où il n'est pas question « d'échec ou de réussite ». Mais, dans la réalité, les familles sont tellement préoccupées par le fait de trouver une place pour leur(s) enfant(s), qu'elles ne se renseignent pas (toujours, souvent, du tout) sur le projet éducatif du milieu d'accueil auquel elles vont le(s) confier.

- Parce que **ce sont des lieux essentiels de socialisation (apprentissage de la collectivité, de la relation entre pairs)**. Parfois, lorsque l'on parle d'éducation, on parle en fait uniquement des apprentissages formels. Or, il n'y a pas que les apprentissages scolaires : tant dans l'accueil de la petite enfance que dans l'ATL, il y a énormément d'apprentissages non formels ou implicites qui sont essentiels au développement des enfants (droit garanti par la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant - CIDE).
- Parce que **ce sont des espaces de temps qui permettent de préserver les enfants de 0 à 12 ans des exigences scolaires, familiales, et des pressions de la société** en général. Des lieux qui leur permettent d'activer leur droit au repos et aux loisirs, qui leur permettent d'évoluer à leur rythme, de prendre leur temps. À ce titre, il semble important de construire une politique intégrée et décloisonnée avec l'école pour simplifier, faciliter, les liens entre les un e s et les autres, en conservant des cadres de référence distincts. Un-e enfant voit sa journée comme un tout. Il faut des liens, des ponts avec l'école et avec le milieu de vie familial de l'enfant. Il est donc aussi important de sensibiliser le monde de l'enseignement à l'importance du secteur de l'accueil et de réfléchir la place de la famille dans cette relation triangulaire.
- Parce que **ce sont des lieux qui permettent de faire des liens, d'être relais (entre la famille et l'école, par exemple) tout en préservant leurs spécificités** : si on fait du soutien scolaire en école de devoirs, on ne le fait pas comme en classe, on mobilise d'autres apprentissages et intelligences.
- Parce que **ce sont des lieux qui permettent l'accueil de manière individualisée, dans des situations sensibles** (chaque enfant vient avec sa propre histoire et est accueilli-e là où il-elle en est maintenant, à son rythme, contrairement à l'école qui, trop souvent encore, a des attentes globalisées sur le groupe-classe, sans pouvoir forcément tenir compte des différences entre chacun-e).
- Parce que **ce sont des lieux partenaires des familles**, qui les accompagnent, sans les juger (contrairement à l'école où, même involontairement voire inconsciemment, les résultats scolaires traduisent une forme de « réussite » aussi des parents). La crise a accentué la sensation d'éloignement, ce qui renforce l'isolement de familles souvent déjà dans des situations précaires et fragiles. Les espaces d'accueil doivent être considérés comme des lieux de vie, y compris dans l'accompagnement des parents (soutien à la parentalité, « co éducation »).
- Parce que **ce sont des lieux qui permettent de faire vivre à l'enfant de nombreuses expériences et apprentissages qu'il-elle ne trouvera pas ailleurs** (ou plus difficilement) : activités d'expression, créatives, culturelles, sportives... Ce sont des lieux d'émancipation.
- Parce que **ce sont des lieux qui garantissent l'application de la CIDE** dans son ensemble.



REVALORISATION, RECONNAISSANCE, PROFESSIONNALISATION

Quant à savoir comment parvenir à une meilleure considération du secteur, à sa revalorisation, à une professionnalisation à la hauteur des qualités que les enfants sont en droit d'en attendre, c'est d'abord le besoin de reconnaissance qui est évoqué.

- **Auprès de qui ? De tou-te-s les acteurs et actrices** : parents, enseignant e s, politiques (du niveau communal au gouvernemental). C'est la société dans son ensemble qu'il est nécessaire de sensibiliser (politiques, décideurs-décideuses, encadrant e s et acteurs-actrices de terrain) au fait qu'un e enfant est une personne avec des besoins, des droits, qui doivent être impérativement rencontrés. Repenser l'accueil de tou-te-s les enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est l'occasion rêvée de repenser notre société au départ de la manière dont on veut accueillir les enfants aujourd'hui et l'ancrer dans un véritable projet politique, projet citoyen, qui investit massivement dans l'enfant.
- **La reconnaissance doit également être financière** (valorisation salariale, moins de temps partiels et horaires coupés, etc.), **statutaire** (fin des contrats précaires, tels ALE, PTP... et un vrai contrat, un vrai profil de fonction et statut de l'accueillant-e extrascolaire), mais aussi **pédagogique** : les professionnel-le-s de l'accueil veulent surtout une vraie reconnaissance de leur rôle éducatif, ils-elles ont soif de reconnaissance sociale. Accueillir et animer des enfants, c'est un vrai métier, c'est de la pédagogie.
- En résonance avec ce qui a déjà été dit plus haut, cela implique un changement de vocabulaire pour **mettre les bons mots pour dire la réalité que l'on souhaite** et non pas que les travailleurs et travailleuses du secteur se conforment à l'étiquette qu'on leur colle. C'est donc supprimer « garde » et « garderies », « surveillant-e-s », etc. Et supprimer « frais de garde » dans les documents administratifs. Une attention toute particulière doit être accordée à la communication autour de ce changement pour inviter les médias et les responsables politiques à veiller à leur vocabulaire et, par conséquent, leur vision du secteur.

- Cela implique aussi de **revoir certaines conditions de travail** (matériel à disposition, locaux et espaces disponibles, etc.) et notamment les taux d'encadrement, pour un accueil de qualité qui soit réaliste et dans l'intérêt des enfants. Que les taux d'encadrement pour l'accueil extrascolaire soient des injonctions et pas des « invitations » (exiger de l'ONE des normes contraignantes, comme en centre de vacances), ce qui va nécessiter de repenser le financement du secteur, au niveau des Pouvoirs Organisateurs, des politiques communales et de la FWB .
- Pour ce faire, **une prise de conscience des Pouvoirs Organisateurs** de l'importance de leur propre rôle dans cette reconnaissance est également nécessaire pour qu'elle puisse mener à :

1. La présentation des équipes d'accueil extrascolaire aux parents qui viennent visiter l'école, lors des journées portes ouvertes, dans les réunions du début de l'année scolaire

2. Des formations communes qui réunissent accueillant-e-s et enseignant-e-s ;

3. Des temps pour des réunions en commun, considérant tou-te-s les intervenant-e-s en tant que communauté éducative (à intégrer dans la réforme des rythmes scolaires).

VOIR ET ÊTRE VUS

La diversité du secteur de l'accueil constitue une grande richesse et une force, mais génère aussi une difficulté à trouver de l'unité, à se présenter, à agir en commun. En lien avec ce qui précède, il semble essentiel de visibiliser davantage le secteur pour qu'on en parle plus et qu'on en parle bien, dans toutes ses dimensions et sa diversité (et pas uniquement quand il s'agit de permettre à l'économie de continuer à tourner, comme avec la crise de la Covid-19).

Qu'est-ce que cela implique concrètement ?

- De se faire connaître auprès des familles, des parents et d'entretenir des relations positives et régulières : réunions, rencontres festives, brochures, flyers, partenariats dans des visites culturelles, etc.
- D'organiser des actions concertées dans une stratégie de communication commune qui permette de médiatiser le secteur : cartes blanches, brochures, rassemblements, etc.
- Mais cela ne sera pas suffisant. Pour affirmer son identité, ses qualités, ses apports spécifiques au travers de travailleuses et travailleurs qualifié-e-s, le secteur a aussi besoin d'un soutien à la formation.
- Pour obtenir la reconnaissance souhaitée supra, sortir des représentations collectives qui considèrent que « s'occuper d'enfants, c'est facile, c'est drôle, agréable et cela ne nécessite pas de compétences particulières », il n'y a pas d'autre choix que d'affirmer son professionnalisme. Cela passe entre autres par une distinction claire entre la posture parentale et la posture professionnelle : ce n'est pas parce qu'on est parent que l'on sait animer un groupe d'enfants en collectivité.

De quoi parle-t-on ?

À propos de la formation initiale :

- De la nécessité de revoir les représentations et le fonctionnement de l'enseignement qualifiant : les sections professionnelles ne doivent pas constituer des filières de relégation.
- De soutenir et valoriser les jeunes (garçons et filles) qui souhaitent s'engager dans cette filière de l'accueil de l'enfance.
- D'augmenter les exigences de la formation initiale, tout en ne laissant personne de côté (formation initiale de niveau CESS, mais aussi organiser une formation de niveau bachelier).

À propos de la formation continuée :

- De rendre la formation continue attractive et obligatoire.
- De valoriser les parcours de formation non-formelle (autres que diplômes) auprès des organismes tels que le FOREM et ACTIRIS : informer les agents de ces administrations que l'accueil de l'enfance est un vrai métier, que les formations ont une valeur ajoutée pour les professionnel-le-s, les enfants, la société en général. Tout cela afin de réduire la violence de ces organismes sur la manière dont ils accueillent et traitent parfois les personnes qui travaillent dans le secteur.
- De repenser le travail d'équipe (surtout en accueil extrascolaire) : accorder du temps pour des réunions d'équipe, des concertations, des regards croisés est nécessaire (trois heures par mois pour les milieux de la petite enfance, ce n'est pas assez... et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres).



CONCRÈTEMENT, NOS DIX RECOMMANDATIONS

Cette note de synthèse est conçue comme un rapport fidèle des échanges qui ont eu lieu dans les différents ateliers du webinaire. Un nombre important de recommandations ont déjà été faites dans les paragraphes qui précèdent. Mais il en existe d'autres qui ont été énoncées lors des travaux et qui peuvent contribuer à des changements rapides dans le secteur. Toutes s'inscrivent dans une réflexion sur la cohérence, la complémentarité, le lien entre les familles, l'école et le secteur, dans le meilleur intérêt des enfants. Elles s'inscrivent dans la continuité des propositions qui figurent plus haut ou les résumant sans ordre de priorité particulière. **Alors, que faire ?**

1 **Travailler à la mise en place d'un tronc commun 0-12 voire 0-15 ans** qui permettrait d'arrêter de saucissonner les enfants en fonction des lieux d'accueil et donc de favoriser la communication entre les différent-e-s professionnel-le-s qui s'occupent d'eux au cours de la journée. L'ATL doit être pensé en collaboration avec les autres intervenants de l'enfance et avec les enfants eux-mêmes. Dans ce cadre, le travail en réseau a toute son importance. Chaque acteur ne peut répondre seul à tous les besoins mais le travail se doit d'être mené ensemble pour parvenir à un meilleur soutien aux enfants et à la parentalité.

- 2** Prendre en compte l'importance du taux d'encadrement, du statut et de la stabilité nécessaire pour faire un travail de qualité.
- 3** Valoriser l'identité des professionnel-le-s auprès du grand public : par exemple, il n'existe pour le moment aucune définition de fonction, de rôle ou de compétences nécessaires pour exercer les métiers du secteur.
- 4** Réfléchir à la réforme des temps scolaires et intégrer le secteur de l'accueil à ces réflexions.
- 5** Oser une politique inter-réseau, dépasser l'organisation scolaire structurée en réseaux d'enseignement concurrents.
- 6** Refinancer massivement le secteur, tant petite enfance qu'ATL pour éviter des montages financiers « boiteux ».
- 7** Travailler l'accessibilité : assurer la gratuité comme pour l'école en considérant le secteur de l'accueil comme un bien public.
- 8** Faire participer les enfants et demander leurs avis (sur le fond et la forme), en faisant des liens avec la CIDE.
- 9** Changer le regard de la société sur l'accueil de l'enfance, notamment d'un point de vue égalité des genres.
- 10** Valoriser le « care » : l'éducation des jeunes enfants et des enfants, sont à valoriser (financièrement, humainement, symboliquement) comme des secteurs essentiels, pour les enfants d'aujourd'hui et pour les adultes de demain.

C'est à ces conditions que le regard et les pratiques pourront changer, dans l'intérêt supérieur de tous les enfants. Le Délégué général rappelle, dans la foulée de cette réflexion, que lorsqu'il s'agit de la petite enfance et de son accueil il n'y a pas de dépenses, il n'y a que des investissements.



**DROITS DE
L'ENFANT**
Le Délégué général

**LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL AUX
DROITS DE L'ENFANT**



BADJE ASBL



**FÉDÉRATION DES INITIATIVES LOCALES POUR
L'ENFANCE**



**CENTRES D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES
ÉDUCATIVES ACTIVES ASBL**



Plateforme
Communautaire
ATL